

# Compte-rendu du conseil municipal du 11 décembre 2020

---

**Présents :** Nadine Barrau-Gomez, Gilles Breil, Julie Courthieu, Monique Dupré-Godfrey, Guy Mercadié, Céline Pol (à compter de 19h30), Joël Rozencwajg, Monique Sengès

**Excusés :**

Jérémy Loze (procuration à Guy Mercadier)

Aurélie Mascarenc (procuration à Monique Dupré-Godfrey)

Céline Pol jusqu'à 19h30 (procuration à Monique Sengès jusqu'à son arrivée)

**Secrétariat :** Guy Mercadier

**Lieu :** Mairie de Lissac

Le quorum étant atteint, la séance est ouverte par Monique Dupré-Godfrey, Maire, à 18h30

## 1. Alexandre Arnd

Hommage à Alexandre Arnd, maire adjoint de Lissac, décédé il y a deux mois, le 9 octobre dernier. Une minute de silence est observée.

Discussion sur remplacement ou pas d'Alexandre, point juridique. La loi Engagement et Proximité du 27 décembre 2019 considère complet pour notre strate de commune le conseil municipal à 9 membres. Il n'y a donc pas lieu d'organiser de nouvelles élections

Madame le Maire expose la proposition de ne pas remplacer Alexandre Arnd, ses délégations pourront être réparties entre les élus.

### **Vote pour la proposition de ne pas remplacer M. Arnd à l'unanimité**

Remplacement d'Alexandre dans les organismes extérieurs :

- Syndicat Electrique (Guy Mercadier),
- SIERPA (à vérifier)
- SPEHA (Guy Mercadier passera titulaire et Gilles Breil suppléant si besoin). Guy Mercadier précise qu'une minute de silence a été observée dernièrement à la réunion du SPEHA en hommage à Alexandre.
- Alexandre était correspondant défense (vérifier contenu de cette mission)

## 2. Approbation du dernier compte-rendu

Il est proposé au conseil municipal d'approuver le compte-rendu du dernier conseil municipal.

### **Vote à l'unanimité**

## 3. Projets pour demande DETR 2021

Explication de ce qu'est la DETR pour les nouveaux élus; dates limites de dépôt de dossier pour 2021 = 31 décembre 2020.

Propositions de deux projets :

- Columbarium et jardin du souvenir : demander devis à PF Jérôme (Monique Sengès) et Marbrerie Hernandez (Gilles Breil)
- Mise en sécurité des cloches, petits travaux de réparation église (Devis Bodet entre autres)

Plusieurs sources de financement sont recherchées : DETR + Région + Département + Fonds de concours CCPAP

Il est proposé de valider les plans de financement.

### **Vote pour à l'unanimité**

#### **4. Prime COVID**

Deux agents de la commune remplissent les conditions pour l'obtention de la Prime Covid, dont le périmètre est stipulé dans le Décret 2020-570 du 14 mai 2020. En présentiel ou en télétravail, ils ont notamment permis la continuité du service public pendant la période allant du 17 mars au 7 mai 2020.

Le montant proposé est forfaitaire :

- 500€ pour M. Courthieu (présentiel et d'astreinte durant cette période)
- 200€ pour Mme Leconte (en télétravail et d'astreinte durant cette période)

### **Vote pour à l'unanimité**

#### **5. Décisions modificatives**

Suite à écriture comptable de 2019 passée sur 2020, il convient de réajuster deux comptes en dépassement budgétaire, qui concernent un des emprunts traverse :

<b>Fonctionnement (intérêts d'emprunt) :</b> <b>144€</b>		<b>Investissement (capital) :</b> <b>1520€</b>	
Soustraire du compte	Rajout sur le compte	Soustraire du compte	Rajout sur le compte
615221 (bâtiments publics)	66111 (intérêts d'emprunts)	2131 (bâtiments publics)	1641 (emprunts - capital)

### **Vote pour à l'unanimité**

#### **6. Smdea : révision du schéma d'assainissement : enquête publique à venir**

Présentation par Guy Mercadié

Le schéma de révision est présenté sur table. Il n'est pas prévu de raccorder certaines zones car elles sont en totalité ou en partie en zone rouge du PPRN et non constructibles pour la plupart.

Une demande d'extension d'implantation du réseau sur des zones ayant un potentiel d'urbanisation ne serait pas pris en charge par le SMDEA.  
Le SMDEA va envoyer prochainement une carte mise à jour des points d'assainissement.  
Une enquête publique se déroulera dans la commune début 2021.

## **7. Plateau traversant ENEDIS – projet dispositif de ralentissement véhicules entrée de Lissac**

Présentation par Gilles Breil

Rencontres avec Jérôme Sicre du Département de l'Ariège, ainsi qu'avec David Magdalou, de la SPIE, pour le compte d'ENEDIS. Confirmation de la prise en charge financière intégrale par ENEDIS. Attente du feu vert d'ENEDIS.

Projet dispositif ralentissement des véhicules à l'entrée de Lissac - test début 2021 à prévoir. Un dispositif sous forme de chicanes est préconisé par le Département.

## **8. Point Régie – consommation électricité – dossier éclairage public**

Point Régie par Gilles Breil : Linky entre 2022 et 2024

Point consommation électrique par madame le Maire, qui va demander une réunion avec la Régie pour analyse de la consommation 2020, qui est incompréhensible. Le paiement par prélèvement est désormais en place et pourtant, une indemnité forfaitaire de retard de paiement a été ponctionnée sur les dernières factures (40€ par point de facturation, au nombre de 12 = coût total pour l'année 2020 pour la commune => 1920€ Or, pas de retard en juillet ni en octobre). Précision de Céline Pol : le chauffage était resté allumé du 17 mars au 30 avril à la salle des fêtes. N'explique pas pour autant l'augmentation conséquente pour l'intégralité de la commune. Madame le Maire va analyser facture par facture toutes les lignes.

Dossier éclairage public : présentation par Joël Rozencwajg

Présentation des avantages multiples de l'arrêt de l'éclairage public dans une plage horaire nocturne : budgétaires, écologique, pollution visuelle.

Exemple de communes ayant mis en place cette démarche, constat d'impact financier conséquent (Lacroix-Falgarde).

La crainte d'une augmentation de la délinquance n'est pas justifiée, les statistiques le démontrent. Les personnes malintentionnées n'aiment pas l'obscurité totale...

Possibilité de mettre en place des dispositifs réfléchissants à moindre coût sur les bordures de chicanes, de trottoirs.

Démarche à mettre en place, première étape : analyse des coûts, rencontre avec la Régie.

## **9. Recensement 2021 annulé**

Le recensement est annulé en raison de la pandémie et confirmation de la date de son report sera donnée sous peu, a priori début 2022.

## **10. Point communication**

Point effectué de façon continue durant la réunion. Site internet alimenté, compte FB également.

## **11. Point financier**

L'année n'est pas terminée aussi pas de comparaison exacte à ce stade avec 2019.

Impact COVID : près de 3000€ en moins de location de salle des fêtes. Augmentation du temps de travail de l'agent en charge du ménage à l'école (remboursé par le SIVE).

En raison de l'augmentation des coûts du SIVE, notamment liés au COVID, une augmentation du coût de la scolarisation est à prévoir l'année prochaine.

## **12.Point CCPAP**

Conférence des maires en octobre dernier, prochaine conférence le 17 décembre au matin.

Projet de territoire : document de 170 pages envoyé aux élus, très intéressant et tout à fait lisible : compétences de l'EPCI, pistes à explorer pour le mandat 2020-2026.

Madame le Maire encourage vivement les élus à remplir et renvoyer le questionnaire à la CCPAP (Sophie Rigal).

Proposition de nouveaux services aux communes : aide au montage de marchés publics (payant).

Dernier conseil communautaire : jeudi 10 décembre.

## **13.Point école/SIVE**

Machine à laver installée école de Lissac. Merci à Jérémy, Guy et Gilles.

Abribus début 2021 => nouveau devis sera demandé à un artisan.

SIVE : prévoir au budget 2021 augmentation du coût par enfant (COVID notamment)

Nouvelle organisation fonctionne bien

Simplification des procédures (virement, inscription via tableau excel)

Ecole de Lissac : la directrice est en arrêt maladie. L'inspecteur Michel Mason s'est penché en urgence sur la gestion difficile de cette classe. Agressions physiques d'enseignants, chahut, comportements violents de certains enfants. Des parents évoquaient le fait d'envoyer leurs enfants dans le privé. Après avoir tout tenté, proposition de M. Mason de transfert de deux enfants vers l'école de Saverdun, afin d'apporter un début d'apaisement. Accord de Monique Dupré-Godfrey, également présidente du SIVE après consultation des élus du SIVE. Pas vraiment d'autre choix pour préserver le bien-être de tous : enseignants, agents, enfants.

## **14.Noël : enfants et seniors**

Félicitations aux décoratrices pour les décorations. Belle idée que de recycler les bouteilles en plastique et boîte du Père Noël.

Colis de Noël : livrés après le 15 décembre, seront portés directement chez les habitants concernés. Pas de rassemblement cette année, en lien avec le risque sanitaire.

## **15.Questions et points divers**

- Passage de la rôtisseuse le mercredi de 17h à 17h45, à compter du 16 décembre. Flyer élaboré par Joël, très professionnel. A distribuer lundi.
- Dépôt de gaz à céder à Lissac (Aimé et Nadine Vert)
- Remplacement à la commission de contrôle du délégué de l'administration suppléant (titulaire = Cédric Détrois) Pascal Pol (car époux d'une CM). Proposition : Lucette Forestello.
- PACS : 4 PACS en deux mois
- Rencontre avec M. Cabezos (voirie, géomètre) à prévoir prochainement.
- Question de Monique Sengès : quelle solution peut-on trouver pour le ramassage des feuilles. Situation compliquée dans toutes les communes. Demander à la CCPAP de prévoir partage d'outils et ou d'agents (demandé par de nombreux maires, en lien avec les feuilles). Madame le Maire encourage à formuler cela dans le questionnaire pour la CCPAP.

**La séance est levée à 21h30**